vinetur

# Les producteurs de cognac demandent une aide de 40 millions d'euros à l'UE après que les droits de douane chinois ont réduit leurs exportations

Les dirigeants du secteur avertissent que les pertes non résolues résultant du différend commercial pourraient créer un précédent pour les futures demandes de compensation agricole.

jeudi 19 février 2026



Les producteurs de cognac recherchent 40 millions d'euros de fonds européens pour soutenir l'arrachage de milliers d'hectares de vignes, suite à une forte baisse des exportations et des revenus. La demande a été officiellement présentée par Florent Morillon, président du Bureau national interprofessionnel de Cognac (BNIC), lors d'une rencontre avec le président français Emmanuel Macron à l'occasion de l'événement Wine Paris le 9 février. L'industrie est confrontée à un ralentissement significatif, avec des exportations qui chutent à 141 millions de bouteilles et des recettes de 2,24 milliards d'euros prévues pour 2025. Cela représente une baisse de 15 % en volume et de 25 % en valeur par rapport à 2024, ramenant le secteur à des niveaux de

performance observés pour la dernière fois en 2010.

Cette baisse est attribuée à deux facteurs principaux : une réduction globale de la consommation de vin et de spiritueux et une enquête antidumping chinoise en cours. L'enquête chinoise a été lancée en représailles aux droits de douane européens sur les véhicules électriques chinois, plaçant le cognac et d'autres spiritueux français au centre d'un conflit géopolitique sans rapport avec leur industrie.

M. Morillon a souligné que l'agriculture européenne est de plus en plus exposée à de tels risques géopolitiques, qui affectent non seulement le vin, mais aussi des secteurs tels que les produits laitiers et le porc. Il a affirmé que lorsque les décisions de l'UE profitent à certaines industries mais nuisent à d'autres, il doit y avoir une compensation pour ceux qui sont affectés négativement. "Nous ne pouvons pas laisser le Cognac et l'Armagnac pris en otage parce que l'Europe a choisi de protéger son secteur automobile", a déclaré M. Morillon. Il a prévenu que l'absence de compensation créerait un précédent négatif pour les cas futurs où des secteurs agricoles seraient pris dans des différends internationaux.

Au cours de la réunion, le président Macron a reconnu la nécessité d'une "réparation" et la perte de 500 millions d'euros subie par l'industrie du cognac à la suite de l'enquête chinoise. Le BNIC demande 40 millions d'euros pour financer l'arrachage des vignes à raison de 10 000 euros par hectare pour 3 500 à 4 000 hectares qui ont définitivement perdu leur marché. M. Morillon a qualifié cette demande de raisonnable, d'autant plus que le secteur perdait 50 millions d'euros par mois pendant la période où les tarifs douaniers chinois provisoires étaient en vigueur.

Le 3 février, M. Morillon a rencontré la ministre de l'agriculture, Annie Genevard, qui a confirmé le soutien du gouvernement à la présentation de la demande de compensation à la Commission européenne. Cela fait suite à un courrier de Bruxelles datant de l'automne 2025 qui indiquait la volonté de discuter de mesures si elles étaient abordées par l'intermédiaire du gouvernement français. M. Morillon a noté une certaine hésitation de la part de Paris à la fin de l'année dernière, mais a déclaré que la pression exercée par les producteurs avait permis de faire avancer le processus.

L'incertitude du gouvernement semblait liée à la demande de la France, en novembre, de 80 millions d'euros de fonds de réserve de crise de l'UE pour des mesures de distillation d'urgence dans toutes les régions viticoles. Toutefois, les producteurs de cognac insistent sur le fait que leur demande est distincte et concerne spécifiquement les pertes causées par l'enquête chinoise, et non les défis économiques plus larges ou la baisse de la consommation.

M. Morillon a souligné que si la baisse des ventes est en partie due aux tendances mondiales, l'impact des actions de la Chine nécessite une compensation ciblée. Le BNIC travaille également avec les autorités nationales sur des programmes d'arrachage de vignes permanents et temporaires, en cherchant à obtenir des fonds supplémentaires spécifiquement pour le Cognac, en plus de ceux alloués au soutien général du secteur vitivinicole.

Les dirigeants de l'industrie espèrent que l'obtention de cette compensation aidera non seulement le Cognac à se rétablir, mais qu'elle établira également un cadre pour soutenir d'autres secteurs agricoles touchés par de futurs conflits géopolitiques. Pour l'heure, ils attendent de nouvelles mesures de la part de Paris et de Bruxelles, alors que les discussions se poursuivent sur la meilleure façon de faire face aux retombées de différends commerciaux internationaux échappant à leur contrôle.